

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |   |                       |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

#### Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 088309666

Société :

Actif  Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : TAZNACHT Fatima

144235

Date de naissance : 21/01/72

Adresse :

Tél. : 06612102021 Total des frais engagés : ..... Dhs

#### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Aliai Hassan  
Oto-Rhino-Laryngologue  
Al Maraj Center Angle Bd. Abdellah  
et Bd. Abdelloumen 2ème Etage  
Casablanca

Date de consultation :

20 DEC. 2022

Age :

Nom et prénom du malade :

Taznacht Fatima

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

APNectus ORL

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 20 DEC. 2022

Signature de l'adhérent(e) :

TAZNACHT FATIMA

20 DEC. 2022

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20 DEC 2022	C 23		300	Old-Ramla Al Miarat Center - Angle Bd. Almouzai et Bd. Ardentum - Ramla - Tel. 0522 28 05 16 Fax 0522 28 05 16
				091033894

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE NADOR L'Aff. Dr. Abdellatif 3, Rue l'Hérault Av. Natur-Pole Cassablanca, Tel. 0522 28 05 16	20-12-22	442,40 dh

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

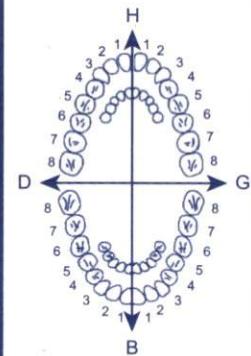
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 21433552 00000000 00000000	G	COEFFICIENT DES TRAVAUX
		00000000 00000000 35533411 11433553	B	MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

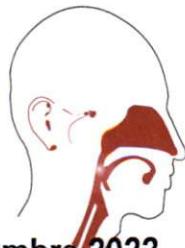
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Dr. Afaf REFASS-HADNI**  
**Oto-Rhino-Laryngologiste**

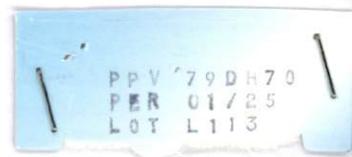
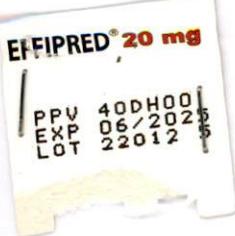
Médecin spécialiste en maladies & chirurgies de l'oreille, du nez, de la gorge, de la face et du cou

**د. عفاف الرفاص - حدني**

طبية اختصاصية في أمراض وجراحة الأنف، الأنف، العنجرة، الوجه والعنق



20 décembre 2022



Casablanca Mme TAZNACHT FATIMA .....

40,00

EFFIPRED CP 20 MG



3 COMPRIMES PAR JOUR LE MATIN pendant 5 jours

79,70

AZIX 500 MG /3 CPS



1 cp par jour pendant 3 jours

19,60

PARANTAL C 1G CPS EFER



1 comprimé 3 fois par jour avant les repas pendant 3 jours

75,00

INESO GELLULE 20 MG



1 GELULE PAR JOUR LE MATIN pendant 8 jours

109,00

PHYSIOMER ISOTONIQUE SPRAY



LAVAGE DU NEZ MATIN ET SOIR

119,10

RISONEL SPRAY NASAL



2 PULVERISATIONS / NARINE LE MATIN ET LE SOIR pendant 1

Mois

442,40

**PHARMACIE NADOR**  
**LAHLOU Abdelali**  
**3, Rue l'Hérault Av. Nadir-Pole**  
**Casablanca: Tél: 0522 28 05 76**

*Dr. Afaf Refass Hadni  
 Oto-Rhino-Laryngologiste  
 Al Miaraj Center Angle Bd. Anoual  
 et Bd. Abdelloumen, 2 ème Etage N°23  
 Casablanca - Tel: 05 75 77 88*



مجمع المراجح: ملتقي شارع أنوال وشارع عبد المؤمن، الطابق الثاني، الرقم 23، البيضاء

Al Miaraj Center: Angle Bd. Anoual et Bd Abdelloumen, 2 ème Etage, N° 23 (Station tramway Abdelloumen) - Casablanca



: 0608 51 76 28



: 0522 86 41 86



: refassorl@gmail.com



: www.orlcasablanca.com